RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agreste
La statistique, l'évaluation et la prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

CHIFFRES & DONNÉES

MAI 2024 N° 2024-9

Production de déchets non dangereux dans les industries agroalimentaires en 2020

SOMMAIRE

p. 3 1 SYNTHÈSE

p. 4 2 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Champ

Définitions

p. 6 3 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) produits par les IAA par type

Part des établissements des IAA produisant des déchets non dangereux (hors minéraux et boues)

Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) par secteur d'activité des IAA

Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) par tranche d'effectif salarié des IAA

Ré-emploi et valorisation des déchets organiques par secteur d'activité des IAA

p. 12 3 QUESTIONNAIRE ET NOTICE

p. 13 4 POUR EN SAVOIR PLUS

L'enquête a été exploitée par Laurent Apicella (SSP, sous-direction des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires, bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires).

1 SYNTHÈSE

En 2020, l'activité des industries agroalimentaires génère près de 5,1 millions de tonnes de déchets non dangereux hors minéraux et boues. Les déchets dits organiques - provenant de matières d'origine animale ou végétale - représentent 70 % de l'ensemble des déchets, en 2020 comme en 2016. Le secteur de la production et de la transformation de la viande concentre 40 % de ces déchets organiques, suivi du secteur de la transformation des fruits et légumes avec 22 % . Les principaux contributeurs à la production de déchets non dangereux hors minéraux et boues sont les établissements de 50 à 99 salariés avec plus de 1,4 million de tonnes produites, soit 28 %. Pour les déchets organiques, ce sont les établissements de 100 à 249 salariés qui contribuent le plus avec plus d'un million de tonnes, soit 30 % du total.

Ces déchets organiques, qui peuvent comprendre des emballages, sont ré-employés ou valorisés à hauteur de 90 % dans l'ensemble des IAA (83 % dans le secteur d'activité de production de viande et 97 % dans le secteur des fruits et légumes).

2 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur les déchets non dangereux dans l'industrie a pour objectif d'estimer la production nationale de déchets des établissements industriels par types de déchets et secteurs d'activité. Réalisée par l'Insee, elle a lieu de façon apériodique, tous les 2 ou 4 ans. En 2020, le questionnaire a été allégé en raison de la crise sanitaire. Par ailleurs, des questions relatives aux déchets issus de la restauration collective et au gaspillage alimentaire ont été ajoutées, afin de répondre à la réglementation européenne.

L'enquête sur les **déchets non dangereux** dans l'industrie est l'une des sources permettant de répondre au règlement européen relatif aux statistiques sur les déchets du 25 novembre 2002 (CE N° 2150/2002). Elle mesure les tonnages de déchets produits selon leur nature et détaille leurs lieux et modes de traitement. Cette enquête s'inscrit dans la continuité d'autres enquêtes. Depuis 2008, elle est réalisée par l'Insee, qui transmet les résultats au Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'alimentation sur son champ d'intérêt (cf. note méthodologique sur le site internet de l'Insee[1]).

Champ de l'enquête

L'enquête s'adresse à un échantillon d'établissements d'au moins 10 salariés, représentatif de l'ensemble des établissements industriels en France métropolitaine et dans les départements d'Outremer. La présente publication porte sur le **secteur des IAA** (industries agroalimentaires, hors tabac, y compris artisanat commercial[2]) et repose sur un échantillon de près de 1 400 établissements, représentatif de l'ensemble des 9 700 établissements des IAA de 10 salariés ou plus.

1. *méthodologie sur insee.fr, rubrique "Définitions, méthodes et qualité/sources et méthodes"*

2. *Divisions 10 et 11 de la nomenclature NAF rév. 2 "Nomenclature d'activités française – rév. 2"*

Définitions

Les **déchets** sont des résidus produits non intentionnellement, jugés inutiles dans un contexte donné. Ce sont les matières destinées à l'abandon ainsi que celles qui sont valorisées, mises en décharge en interne (sur site) ou en externe. Pour l'industrie, le champ le plus large est celui des déchets non dangereux, non minéraux hors boues. On distingue :

- Les **déchets organiques** sont des déchets provenant de matières d'origine animale ou végétale. Ils peuvent inclure des emballages, mais excluent les déchets des cantines et restaurants d'entreprises.
- Les **déchets banals** regroupent les déchets en mélange et les déchets triés produits par une activité de manière courante : bois, verre, papier-carton, caoutchouc, plastiques, textiles, métaux.
- Les **déchets ponctuels** sont des déchets qui ne sont pas produits couramment (équipements hors d'usage) ou qui dépendent d'infrastructures (déchets alimentaires pour les établissements qui ont une cantine).

Les **déchets non dangereux** sont les déchets qui ne présentent aucune des 15 propriétés de danger définies selon la réglementation européenne.

Les **déchets en mélange** (ou non triés) sont des déchets composés de matières différentes (verre, plastiques, textiles, etc.).

Les **déchets triés** sont des déchets composés d'une seule matière. Ces déchets peuvent toutefois être constitués de différentes formes de cette matière : un assemblage de métaux ferreux et non ferreux sera considéré comme un déchet trié (déchet métallique).

Les **déchets minéraux** comprennent les déchets de béton et de briques provenant principalement des opérations de démolition ou de construction (déblais et gravats), les déchets de revêtements routiers, de sols sportifs, de trottoirs, les déchets hydrocarbonés et les déchets de construction en mélange (dont le plâtre).

Les **boues** et **effluents** sont composés d'eau et de particules solides. Ils regroupent les boues issues de station d'épuration ou de prétraitement ainsi que les autres effluents non traités. Il s'agit ici de boues non dangereuses.

Les **emballages** correspondent soit au conditionnement dans lequel l'établissement reçoit les marchandises des fournisseurs, soit aux emballages que lui-même utilise pour la distribution de ses produits et qui doivent être jetés si le produit est défectueux ou l'emballage abîmé.

3 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les **principaux résultats** présentés ici concernent les établissements des IAA de 10 salariés ou plus :

- Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) produits par les IAA par type
- Part des établissements des IAA produisant des déchets non dangereux (hors minéraux et boues)
- Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) par secteur d'activité des IAA
- Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) par tranche d'effectif salarié des IAA
- Ré-emploi et valorisation des déchets organiques par secteur d'activité des IAA

Signes conventionnels utilisés

s : résultat non publiable pour raison de secret statistique
nd : résultat non disponible

Des résultats détaillés sont disponibles dans les tableaux complémentaires associés à cette publication.

Résultats généraux, types de déchets produits :
Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) produits par les IAA par type
Part des établissements des IAA produisant des déchets non dangereux (hors minéraux et boues)
Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) par secteur d'activité des IAA
Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) par tranche d'effectif salarié des IAA
Répartition des déchets banals par type et secteur d'activité des IAA
Répartition des déchets produits dans les IAA (hors boues) par type et par région

Informations détaillées sur le traitement des déchets organiques des IAA :
Informations détaillées par secteur d'activité
Informations détaillées par tranche d'effectif salarié
Informations détaillées par région

Boues et effluents non dangereux :
Boues et effluents non dangereux par secteur d'activité des IAA

Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) produits par les IAA par type

	Quantités en millier de tonnes		*parts et évolution en %*		
Type de déchets produits	**2020**	**2016**	**Part en 2020**	**Part en 2016**	**Évolution des quantités 2020/2016**
Déchets organiques	**3 584**	**2 615**	***70,5***	***69,5***	***37***
origine végétale	1 539	1 328	*30,3*	*35,3*	*16*
origine animale ou mélange animal/végétal	2 045	1 287	*40,2*	*34,2*	*59*
Déchets banals	**1 483**	**1 145**	***29,2***	***30,4***	***29***
triés	**662**	**574**	***13,0***	***15,2***	***15***
dont papiers cartons	265	289	*5,3*	*7,6*	*-8*
dont plastiques	89	97	*1,7*	*2,6*	*-8*
dont bois	129	85	*2,5*	*2,3*	*51*
dont verre	32	45	*0,6*	*1,2*	*-28*
dont textile, cuir et caoutchouc	3	1	*0,1*	*0,0*	*369*
dont métaux	145	57	*2,8*	*1,5*	*152*
non triés	**821**	**571**	***16,2***	***15,2***	***44***
Déchets ponctuels (équipements hors d'usage…)	**15**	**5**	***0,3***	***0,1***	***177***
Total	**5 082**	**3 766**	***100,0***	***100,0***	***35***

Champ : France entière, industries alimentaires et fabrication de boissons, établissements de 10 salariés ou plus.

Source : Insee - Enquêtes sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie, traitements SSP

Part des établissements des IAA produisant des déchets non dangereux (hors minéraux et boues)

Parts d'établissements producteurs en %

Type de déchets produits	Part en 2020	Part en 2016
Déchets organiques	**62,5**	**70,9**
origine végétale	39,8	48,5
origine animale ou mélange animal/végétal	41,5	35,2
Déchets banals	**97,3**	**98,7**
triés	**92,6**	**97,3**
dont papiers cartons	89,1	94,6
dont plastiques	68,7	64,0
dont bois	51,0	52,6
dont verre	34,0	28,3
dont textile, cuir et caoutchouc	2,2	nd
dont métaux	30,9	31,0
non triés	**56,0**	**67,5**
Déchets ponctuels (équipements hors d'usage…)	**36,0**	**18,6**

Champ : France entière, industries alimentaires et fabrication de boissons, établissements de 10 salariés ou plus.

Source : Insee - Enquêtes sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie, traitements SSP

Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) par secteur d'activité des IAA

millier de tonnes

Secteur d'activité	Déchets organiques	Déchets banals (verre, papier, carton, plastique, métal, bois, textile et cuir, caoutchouc, déchets non triés)	Déchets ponctuels (équipements hors d'usage, déchets de cantines / restaurants entreprises)
Transform. & conserv. viande & préparation prod. à base de viande	1 420	624	3,7
Transform. & conserv. poisson, crustacés & mollusques	50	31	0,1
Transformation et conservation de fruits et légumes	797	86	1,0
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	8	9	0,1
Fabrication de produits laitiers	292	147	1,0
Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	163	33	0,3
Fabrication produits boulangerie-pâtisserie & pâtes alimentaires	304	187	3,7
Fabrication d'autres produits alimentaires (sucre, chocolaterie, confiserie, plats préparés…)	263	205	1,5
Fabrication d'aliments pour animaux	128	37	0,2
Fabrication de boissons	160	123	3,3
Total	**3 584**	**1 483**	**14,9**

Champ : France entière, industries alimentaires et fabrication de boissons, établissements de 10 salariés ou plus.

Source : Insee - Enquêtes sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie, traitements SSP

Répartition des déchets non dangereux (hors minéraux et boues) par tranche d'effectif salarié des IAA

millier de tonnes

Tranche d'effectif salarié	Déchets organiques	Déchets banals (verre, papier, carton, plastique, métal, bois, textile et cuir, caoutchouc, déchets non triés)	Déchets ponctuels (équipements hors d'usage, déchets de cantines / restaurants entreprises)
10 à 49 salariés	619	334	9,6
50 à 99 salariés	924	512	0,5
100 à 249 salariés	1 073	310	2,0
250 salariés et plus	969	326	2,8
Total	**3 584**	**1 483**	**14,9**

Champ : France entière, industries alimentaires et fabrication de boissons, établissements de 10 salariés ou plus.

Source : Insee - Enquêtes sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie, traitements SSP

Ré-emploi et valorisation des déchets organiques par secteur d'activité des IAA

millier de tonnes

Secteur d'activité	Cession d'excédents alimentaires à des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Alimentation animale	Compostage	Méthanisation	Autre valorisation matière	Valorisation énergétique avec récupération d'énergie
Transform. & conserv. viande & préparation prod. à base de viande	2,8	694,0	28,2	155,1	225,8	75,3
Transform. & conserv. poisson, crustacés & mollusques	nd	37,3	0,7	s	8,0	s
Transformation et conservation de fruits et légumes	0,2	400,1	23,5	344,3	1,5	s
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	nd	nd	s	s	s	s
Fabrication de produits laitiers	0,2	140,0	6,2	125,4	2,4	3,7
Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	nd	106,6	8,1	44,4	nd	1,1
Fabrication produits boulangerie-pâtisserie & pâtes alimentaires	1,6	262,2	s	17,6	0,6	1,2
Fabrication d'autres produits alimentaires (sucre, chocolaterie, confiserie, plats préparés…)	s	71,8	44,1	97,3	18,0	7,7
Fabrication d'aliments pour animaux	s	s	7,4	100,5	s	s
Fabrication de boissons	s	s	10,9	50,8	40,4	s
Total	**5,0**	**1741,9**	**132,3**	**943,5**	**301,8**	**93,0**

Champ : France entière, industries alimentaires et fabrication de boissons, établissements de 10 salariés ou plus.

Source : Insee - Enquêtes sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie, traitements SSP

4 QUESTIONNAIRE ET NOTICE

Le questionnaire de l'enquête Déchets non dangereux dans l'industrie en 2020 est téléchargeable sur le site de l'Insee, ou *via* ce lien.
La notice explicative est également disponible, *via* ce lien.

5 POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter le site Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Publications du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

« La production de déchets non dangereux dans les industries agroalimentaires »
Primeur n° 2020-2
février 2020
Publication en ligne

« Production de déchets non dangereux dans les industries agroalimentaires en 2016 »
Chiffres et Données n° 2019-12
août 2019
Publication en ligne

Publications de l'Insee

« Avec la crise sanitaire, moins de déchets dans les établissements industriels et de services en 2020 »
Insee Première n° 1944
avril 2023
Publication en ligne

« 82 % des déchets banals sont triés dans l'industrie manufacturière »
Insee Première n° 1745
avril 2019
Publication en ligne

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2259-5104
© Agreste 2024

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR
ALIMENTATION.GOUV.FR

STATISTIQUE PUBLIQUE